

Centrale à cycle combiné du Suroît**Audiences publiques, séance du 12 septembre en après-midi****Demande:**

Vérifier s'il serait possible de mettre un terrain de Hydro-Québec jouxtant la centrale projetée à la disposition d'un centre de compostage et la possibilité d'achat de biogaz produit au centre de compostage.

Réponse:

Tel que mentionné lors de l'audience, Hydro-Québec est disposée à examiner des projets concrets, connexes à la centrale.

Dans le cas particulier de la récupération du biogaz résultant du compostage, la faisabilité d'un tel projet demande des analyses poussées de la part du promoteur du projet de compostage, tout particulièrement sur l'utilisation du biogaz produit pour le type de technologie envisagée pour la centrale du Suroît..

Aucun projet concret à cet effet ne nous a été soumis à ce jour. Par conséquent, Hydro-Québec ne peut s'engager sur la disponibilité des terrains adjacents à la centrale projetée pour un tel projet.